

ZIMP 5 NETOBRILL

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

(Règlement REACH (CE) n°1907/2006 – n°453/2010)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit :**

Nom du produit : ZIMP 5 NETOBRILL

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Nettoyant prêt à l'emploi.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Raison sociale : INUSTRY

Adresse : 1288 av du stade, 74970 Marignier, France.

Téléphone : +33 (0)4 50 34 89 20. Fax : +33 (0)4 50 34 68 42

Email : vallier@industry.com<http://www.industry.com>**1.3 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.**Société/Organisme : INRS/ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>**SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

Le mélange n'est pas classé

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances :**

Non applicable

3.2 Mélanges :

Description : Solution/dispersion aqueuse de composés dispersants / tensioactifs.

Composants dangereux :

Dénomination	Numéro CE	Numéro REACH	Classification selon DSD 67/548/CEE Classification selon CLP 1272/2008	% (m/m)
1-butoxy-2-propanol	225-878-4	01-2119475527-28	Xi, R36/38 H319, H315	<5

Indications complémentaires : voir la section 16 pour le texte complet des phrases de risques/dangers

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1 - Description des premiers secours**Après inhalation**

En cas de gêne ou de malaise, amener la personne à l'air libre, au chaud et au calme.

Après contact cutané

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. Retirer les vêtements et les chaussures souillées pour supprimer le contact avec le produit.

Après contact oculaire

Vérifier la présence de lentilles de contact et les enlever. Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes en bougeant les yeux

ZIMP 5 NETOBRILL

Après ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin ou le centre antipoison, en lui montrant l'étiquette ou l'emballage. Ne pas faire vomir, sauf sur avis médical. Rincer la bouche avec de l'eau si la personne est consciente.

4.2 – Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation des yeux possible en cas de contact ou de projection accidentelle.

Pas d'effets toxiques attendus en cas d'ingestion accidentelle.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 - Moyens d'extinction appropriée

Mousse, CO2, produits d'extinction à poudre sèche

5.2 - Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau

5.3 - Danger particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Oxydes de carbone en cas de décomposition thermique.

5.4 - Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air feu ambiant

Indications supplémentaires

Des résidus d'incendie et de l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément aux prescriptions des autorités.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Enlever les sources d'allumage.

Eviter tout contact du produit avec la peau et les yeux.

Utiliser un équipement de protection personnel. Attention : Risque de dérapage en cas de déversement du produit

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas faire entrer le produit dans les eaux de surface, la canalisation ou la terre.

En cas d'écoulement du produit dans les eaux de surface, dans la canalisation ou dans le sous-sol, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver les petits déversements (< 5L) avec beaucoup d'eau pour le rejet vers une station d'épuration.

Endiguer et pomper les déversements massifs vers des conteneurs agréés déchets DSD.

Laver les locaux pollués avec beaucoup d'eau.

Stocker les eaux de lavages dans un conteneur pour destruction ou traitement en station d'épuration industrielle.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit n'est pas inflammable.

Recommandations :

Utiliser des bacs de rétention sous les postes d'utilisation et de transfert.

Eviter de pulvériser le produit hors d'une zone fermée ou de captage des aérosols.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail :

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés.

Ne pas fumer, manger et boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Matériaux d'emballage autorisés : Aciers inoxydables, PEHD, Polypropylène, PTFE, Nylon, EPDM, Caoutchouc butyle.

Ne pas stocker ensemble avec acide fort.

Ne pas stocker ensemble avec base forte.

Stocker à l'abri du gel sévère.

Stocker dans les emballages d'origine ou similaires bien fermés.

Stocker en fûts fermés.

ZIMP 5 NETOBRILL

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se référer à la fiche technique pour les recommandations spécifiques à un secteur industriel. Consulter le producteur du mélange.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle****8.2 Contrôle de l'exposition**

Mesures pour éviter l'exposition au mélange au cours des utilisations identifiées :

Ne pas boire ou manger sur le poste de travail.

Se laver les mains et enlever les vêtements de travail avant de boire ou manger.

Retirer immédiatement les vêtements souillés par des projections accidentelles.

Prévoir une douche oculaire et une douche de sécurité dans l'atelier d'utilisation.

Protection individuelle :

Yeux et visage : porter des lunettes de protection avec protection latérale.

Mains : porter des gants de protection en caoutchouc étanches. Se référer aux préconisations du fabricant de gants.

Caoutchouc conseillé : butyle.

Caoutchouc déconseillé : alcool polyvinylique.

Corps : porter un vêtement de travail standard protégeant des projections limitées.

Respiratoire : pas nécessaire en utilisation normale à température ambiante.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement :

Les équipements de rejet des aérosols captés à la source et les quantités rejetées doivent être en conformité avec les réglementations locales de protection de l'environnement et des riverains.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Liquide limpide mauve	-
Odeur	Faible, végétale	-
pH (g/l d'eau, 20°C)	8,5	Unité
Masse volumique à 20°C	1	Kg/L
Point de fusion/congélation	- 2	°C
Point d'ébullition	100	°C
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	°C
Inflammabilité	Non inflammable	-
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	hPa
Hydro solubilité à 20°C	Aucune donnée disponible	g/l
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible	-
Température d'auto- inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	> 250	°C
Viscosité, cinématique à 20°C	1 < V < 2	mm ² /s

ZIMP 5 NETOBRILL

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1 - Conditions à éviter

Pas de réactivité particulière.

10.2 – Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 – Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Réaction possible avec les agents d'oxydation puissants et les acides forts.

10.4 – Conditions à éviter

Pas de conditions particulières.

10.5 – Matières incompatibles

Ne pas mélanger ou stocker avec des métaux légers en poudres.

10.6 – Produits de décomposition dangereux

Pas de composés dangereux à notre connaissance.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 - Remarques générales

Toxicité aiguë : non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères disponibles de classification ne sont pas remplis.

1-Butoxy-2-propanol

DL50 oral (rat) > 2000 mg/kg

DL50 cutané (lapin) > 2000 mg/kg

CL50 inhalation (rat)-4 heures > 651 mg/l

Corrosion cutanée / irritation cutanée : effet dégraissant pouvant provoquer une irritation/sécheresse de la peau en cas de contact prolongé.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire : les projections oculaires peuvent causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : non classé

Cancérogénicité : non classé

Toxicité pour la reproduction : non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : non classé

Danger par aspiration : non classé

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ne pas rejeter dans l'environnement.

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts et les cours d'eau

12.1 – Ecotoxicité

Le mélange ne contient pas de composant classé toxique ou nocif pour l'environnement.

12.2 - Persistance et biodégradabilité

Les composants du mélange sont facilement biodégradables (> 90% / 28 jours)

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'est pas bioaccumulable

12.4 - Mobilité dans le sol

Le mélange est soluble dans l'eau et peut être entraîné dans les cours d'eau et sols

N'est pas susceptible de s'absorber sur les sédiments et les boues d'épuration

12.5 – Résultat des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas d'halogène à liaison organique. Il ne contribue pas à la valeur AOX

12.6 – Autres effets néfastes

Le mélange ne contient pas de composé dégradant la couche d'ozone

ZIMP 5 NETOBRILL

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Mélange usagé :

Ne pas rejeter à l'égout ou dans le milieu naturel.

Remettre à un récupérateur agréé.

Traitement possible en station d'épuration industrielle suivant validation préalable.

Code déchet du mélange usagé :

11 01 13* : déchet de dégraissage contenant des substances dangereuses.

12 03 01* : liquides aqueux de nettoyage.

Emballages souillés :

Remettre à un récupérateur agréé et favoriser les filières de recyclage.

Ne pas réutiliser sans lavage pour stocker un mélange autre que celui d'origine.

L'emballage est lavable à l'eau claire.

Les eaux de lavage doivent être collectées pour traitement.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Substance non dangereuse conformément à ADR, RID, IMDG, ADN, ICAO/IATA

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 – Règlementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlementation de l'UE :

Directive 67/548/CEE(DSD)

Directive 1999/45/CE (DPD)

Règlement 1272/2008 (CLP)

Règlement 1907/2006 (REACH)

Maladies professionnelles selon le Code du Travail en France :

Mesures de prévention et de protection selon le Décret n° 2003-1254 (Décret ACD)

15.2 – Evaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectué pour le produit :

Les substances contenues dans ce mélange ont été enregistrées selon les exigences de REACH.

Informations sur l'évaluation de la sécurité chimique :

Durée maximale de conservation : 24 mois à partir de la date de fabrication (voir le n° de lot).

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Durée maximale de conservation : 24 mois à partir de la date de fabrication (voir le n° de lot)

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations nationales et communautaires. Les informations et les recommandations fournies ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les utilisations de ce produit doivent correspondre à celles prévues lors de la conception du produit et définies dans la section 1 de la présente fiche

Texte intégral des phrases de risques et de danger mentionnées en sections 2 et 3 de la présente fiche

R36 – Irritant pour les yeux.

R38 – Irritant pour la peau.

H315 – Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.